

Questions autour des révoltes et révolutions au Maghreb et au Moyen-Orient

Jamais peut-être autant qu'en 1789, 1848, 1971, 1989 et 1917, révoltes et révolutions fort différentes les unes des autres, nous n'avions pu voir défendre le « droit à l'insurrection » que Robespierre reconnaissait aux exploités, comme nous le voyons s'exprimer sous nos yeux depuis une dizaine de semaines, au cours d'une période exaltante pleine d'heureuses et imprévisibles surprises et aussi, malheureusement, de drames tels que ceux que vivent de trop nombreux Libyens.

Au cours de ces quelque dix semaines, ont fait irruption sur la scène mondiale trois révolutions et des révoltes dans divers pays du Maghreb et du Moyen-Orient, avec un effet de contagion jusqu'en Chine et de peur dans plusieurs pays autoritaires tels que la Russie.

Les soulèvements ont – à l'exception peut-être de la Chine et de l'Iran où ils n'ont pas pour l'heure trouvé de débouché – présenté des caractères d'imprévisibilité, de soudaineté et de rapidité, avec une accélération d'une « révolution » à une autre (conservons les guillemets pour l'instant) : un mois pour la révolution tunisienne (17/12 – 14/01) ; trois semaines pour l'Égyptienne (24/01 – 11/01) ; huit jours pour la révolution en Cyrénaïque (9 - 17/02). L'effet domino à partir de l'immolation par le feu du jeune Bouazizi a joué à plein.

Outre les pays déjà cités où le peuple a pris le pouvoir, cet effet domino a touché successivement la Jordanie, le Yémen, l'Algérie, le Maroc, Bahreïn, l'Iran, la Chine, Djibouti, Oman et enfin, l'Arabie Saoudite.

Revenons sur les causes, les acteurs, l'essai d'explication de l'« effet domino », les similitudes et différences dans le déroulé et l'issue de ces révoltes, le rôle de la communauté internationale et enfin les questions au sujet des deux (ou trois ?) révoltes couronnées de succès : révoltes ou révolutions ?

Les causes

Elles sont nombreuses : parmi elles, la misère causée en grande partie par la flambée des denrées agricoles, mais aggravée par le sentiment d'injustice dû à l'accaparement des richesses par une classe de dirigeants corrompus (« la bourgeoisie compradore » que dénonçait Lénine) ; le chômage – en particulier des jeunes diplômés ; l'absence de liberté, l'arbitraire, la violence policière, la corruption généralisée, le vieillissement de chefs de l'exécutif s'accrochant au pouvoir et manipulant leur « constitution », l'épuisement de ces régimes, la dictature d'un parti unique, l'existence d'une police et/ou d'une armée aux ordres, prête à tout, exerçant une répression féroce.

Les acteurs

Au départ, des actes désespérés donnant le signal de la révolte. Des jeunes urbains, diplômés, en constituent le fer de lance, utilisant massivement les réseaux sociaux et faisant preuve d'une grande habileté pour contourner les manœuvres du pouvoir visant à neutraliser ces moyens de communication.

La violence aveugle de la police (le plus souvent), causant des morts – et des martyrs – relance la révolte, les manifestants se sentant le dos au mur et voulant dominer la peur au nom d'un sentiment de dignité (ce qui nous rappelle la « révolution du mépris » telle que Lamartine qualifiait la révolution de 1848).

La religion les aide souvent (les grandes marches d'après la prière du vendredi), de même qu'ils réussissent à incarner leur mouvement dans une date et surtout un lieu symbolique. A cet égard, la Place Tahrir est indissolublement liée à la révolution égyptienne, à un point tel que des places du même nom ont été choisies ailleurs comme lieux de manifestation : ce fut le cas à Benghazi ; mais parfois aussi les pouvoirs ont voulu retourner le symbole. Ainsi les pro-Saleh et les pro-Qaddafi ont-ils organisé des contre-manifestations sur des places Tahrir...

A Manama, c'est la place de la Perle qui est le lieu vivant de la révolte.

A Tunis, la révolution s'est poursuivie, après le départ de Ben Ali, place de la Kasbah...

L'effet domino

Internet et les réseaux sociaux ont joué un rôle primordial dans la diffusion de la révolte, mais aussi Al Jazira. Cette chaîne a en effet contribué à recréer le monde arabe en tant qu'espace politique commun, comme l'a très bien analysé un expert. Les premières images de la révolte tunisienne ont donné du sens au très fort désir de dignité et d'indépendance qu'éprouvaient les éléments les plus jeunes et éclairés au sein de ces pays. Peut-être est-il possible d'y voir aussi les effets lointains du discours du Caire d'Obama, qui constituait une forme de reconnaissance de la dignité des peuples arabes et musulmans et de leur droit à la liberté.

Mais l'effet domino s'explique aussi par la fuite de Ben Ali. Aucun dictateur, après ce succès spectaculaire – et tellement inattendu, ni Moubarak, ni Saleh, ni Qaddafi (ni Khameneï ?...) n'était indéboulonnable...

Ressemblances et dissemblances

Après le succès de la révolution de janvier à Tunis, rares étaient les experts s'attendant à une exportation de la révolution vers les « régimes sécuritaires » dominés par l'Armée, tels que l'Egypte ou l'Algérie. Or, en Egypte, le déroulé a été exactement le même, dans quasiment un espace de temps identique, l'Armée ayant manifesté la même neutralité, puis ayant apporté vers la fin aux manifestants un soutien timide, mais essentiel.

La résistance de Moubarak – ou son obstination - a seulement été un peu plus forte : rouerie de la manœuvre de départ (la nomination d'Omar Souleimane) ; astuce du premier discours ; va-tout de l'opération de casse et de massacre commise par ses nervis ; enfin retrait de la police pour créer un sentiment de peur et de chaos.

Pour l'instant, la répression a permis de sauver leur tête ou leur siège aux dirigeants de Jordanie, Syrie, Yémen, Algérie, Bahreïn, Iran et Libye. Elle a été particulièrement féroce dans ces deux derniers pays, mais on a déploré des morts presque partout.

Il est probable néanmoins que la répression n'empêchera pas, à plus ou moins court terme, une évolution vers la liberté de tous ces peuples. La « révolution du mépris » constitue une véritable lame de fond. Et, de même que les émeutes du 6 avril 2008 préfiguraient la révolution égyptienne, les révoltes du « printemps arabe » préfigurent de grands changements à venir.

Le rôle de la communauté internationale

A un titre ou à un autre, se sont manifestés, au cours de ces crises, entre autres, les Etats-Unis d'Amérique, l'Europe, la Chine et la Russie, l'Arabie Saoudite et

l'ONU. La guerre civile en Libye donne aujourd'hui une acuité particulière à la responsabilité de la communauté internationale.

Le rôle des Etats-Unis a été beaucoup plus important que ce que certains commentateurs ont bien voulu le dire. Il y a eu la dimension passive de Wikileaks : « nous avons raison de nous en prendre à un pouvoir corrompu puisque les Américains eux-mêmes le disent... » Mais il y a eu la pression exercée en coulisses sur Ben Ali, Moubarak et le cheikh du Bahreïn, les appels publics à un changement immédiat (« now »...) et surtout les contacts avec les services de renseignement et les armées de Tunisie et d'Egypte avec lesquels les Etats-Unis entretenaient des relations étroites...

L'Europe a mis du temps à réagir. Elle est aujourd'hui à pied d'œuvre, après bien des fautes politiques sur lesquelles il est inutile de revenir (la France et l'Italie – enfin plutôt Berlusconi - s'étant tristement illustrés...) Il lui a été aussi très difficile de se défaire de peurs largement irrationnelles (le risque islamiste, le « déferlement » des immigrés...) ou passablement égoïstes (le pétrole...) Les propositions de la Commission dont doivent débattre les 27 sont positives et pour quelques-unes courageuses (par exemple le plan mobilité) L'Europe en panne de grande politique peut bénéficier d'une opportunité historique. Les Etats vont-ils la saisir ?...

La Chine et la Russie se sont caractérisées par la peur. La Chine a censuré les images et cadenassé encore plus que d'habitude internet et les réseaux sociaux, sans pour autant empêcher des manifestations devenues courantes dans ce régime autoritaire où un bouillonnement souterrain se traduit de plus en plus fréquemment par des secousses sociales. Quant à la Russie, elle a dû entendre de la bouche de son président un discours stupéfiant, où le pays se trouvait menacé par un risque accru d'attentats terroristes... L'attitude de ces deux membres permanents du Conseil de sécurité ne laisse rien augurer de bon pour le vote éventuel d'une résolution d'exclusion aérienne en Libye...

Le même sentiment de peur caractérise l'attitude des pays du Golfe. L'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis n'ont pas dissimulé leur émotion après le « lâchage » par Obama de Moubarak. Ryad est particulièrement inquiet des événements de Barheïn, parce que l'archipel, chiite à 70% et gouverné par une monarchie absolue (de fait), comme la monarchie saoudienne, est limitrophe de la partie à dominante chiite du pays ; et d'ailleurs, des troubles ont éclaté dans cette région (qui se trouve être également la principale région productrice de pétrole...)

Le Secrétaire général de l'ONU, le haut commissaire aux droits de l'homme de l'organisation ont été à la hauteur de leurs responsabilités, tant en ce qui concerne l'alerte donnée aux Etats pour qu'ils viennent enfin au secours des réfugiés fuyant la Libye, que la mise en place des sanctions à l'encontre des dirigeants libyens et le soutien apporté au procureur général de la CPI pour instruire une plainte pour crimes contre l'humanité à l'encontre du clan Qaddafi. S'agissant des sanctions, l'Europe et les Etats-Unis ont bien accompagné le Conseil de sécurité.

Le dossier de l'heure est évidemment celui de la zone d'exclusion aérienne destinée à protéger les populations menacées par les bombardements de l'aviation pro-Qaddafi. Le Conseil national de transition libyen réclame une telle décision. La France et le Royaume-Uni préparent un projet de résolution. Les Etats-Unis hésitent encore. La position des deux autres membres permanents risque d'être négative. Il est peu probable que, dans cette éventualité, se reproduise le scénario d'une coalition d'Etats comme en Irak en 1991.

Tunisie, Egypte, Libye : révoltes ou révolutions ?

Question préalable : si ces révoltes doivent déboucher sur une révolution, c'est-à-dire un changement radical de régime, s'agira-t-il d'un régime démocratique ou d'un régime islamiste ?

Le risque d'une république islamiste semble aujourd'hui, du moins pour la Tunisie et l'Egypte, résulter d'un fantasme. En Tunisie, En Nahda a fait sa mutation depuis longtemps ; ses relations avec l'opposition démocratique sont étroites ; sa participation à la vie politique ne devrait créer aucune difficulté. Les Frères musulmans en Egypte sont proportionnellement plus importants que leurs homologues en Tunisie et surtout, ils constituent la formation de loin la plus puissante et la mieux organisée dans le pays. Une incertitude subsiste du fait de leurs divisions internes. Il est permis néanmoins de penser que lorsqu'ils se seront transformés en parti politique, ils pencheront vers un islamisme modéré à l'image de l'AKP en Turquie et que, s'ils devaient être associés à la direction du pays, l'orientation qu'ils défendraient serait proche de celle du gouvernement turc actuel. Pas de raison, donc, de paniquer...

Pour autant, les nouveaux pouvoirs devront rester vigilants. Les incidents, dont un très grave (l'assassinat d'un prêtre), qui se sont produits le 19/02 à Tunis (entre autres les démonstrations islamistes à l'encontre de prostituées) et la libération dans les deux pays, au milieu de très nombreux innocents, d'islamistes radicaux, devrait les inciter à la prudence : en Egypte surtout.

Il est plus difficile de porter un jugement sur la Libye. Dans la partie libérée, en Cyrénaïque, le Conseil national indépendant s'est créé à partir du volontariat et de la société civile, ce qui donne d'ores et déjà à Benghazi le visage d'une authentique révolution, d'ailleurs défendue par des citoyens qui, en grand nombre, s'enrôlent pour la défendre. A terme, par contre, si la révolution est victorieuse, comment les choses évolueront-elles dans un pays où toute vie politique digne de ce nom a été éradiquée depuis 42 ans, où il n'existe aucune autre forme de vie collective organisée que les tribus et où, dans l'Est précisément, les maquis jihadistes ont été très puissants ?

Plutôt que le risque islamiste, le danger qui guette ces régimes en transition réside dans le retard qui peut exister dans le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publics ainsi que dans la remise en marche du pays. La Tunisie est confrontée en outre au gigantesque problème de l'accueil des réfugiés : une aide vient enfin de lui être apportée par la communauté internationale ; il est clair que ses besoins étaient sans commune mesure avec les difficultés qu'a connues l'Italie à Lampedusa et dont celle-ci a fait grand bruit...

Depuis les troubles du 19/02, la Tunisie n'a pas connu de désordres, mais les besoins et les attentes de la population sont immenses.

Les besoins des Egyptiens sont les mêmes, avec peut-être une incertitude plus grande dans la mesure où ils sont obligés de s'en remettre à un gouvernement militaire sur lequel ils n'ont pas autant prise

Deux importantes différences apparaissent dans l'évolution de ces transitions. Au cours de ces tout derniers jours, des pas significatifs ont été accomplis dans l'évolution (la révolution) vers la démocratie : en Tunisie, successivement, la chute du gouvernement Ghannouchi, l'annonce de l'élection d'une assemblée constituante, la suppression de la direction de la « sûreté de l'Etat » et la dissolution par la voie judiciaire du RCD ; en Egypte, beaucoup considèrent les 5 et 6 mars comme les véritables dates de la révolution, avec la suppression de la « sécurité d'Etat ». Mais le processus politique reste pour l'instant très administré : une élection présidentielle programmée avec de simples aménagements constitutionnels proposés par un comité de sages désignés par les militaires, afin de la rendre plus honnête. Le président s'engagera à faire étudier une nouvelle

constitution : pas d'assemblée constituante en vue ; même pas de date arrêtée pour des élections législatives. La raison en est sans doute qu'il n'existe quasiment pas de partis ou de forces politiques en Egypte, hormis les Frères musulmans, ce qui peut expliquer le mandat assez long que se sont octroyé les militaires, dont personne ne connaît les intentions réelles...

La deuxième différence, sans doute liée à une moindre maturité politique en Egypte, tient aux risques de troubles graves encore très actuels : les 8 et 9 mars, en effet, l'incendie d'une église copte a entraîné des heurts violents entre les deux communautés. Provocation d'islamistes ? De pro-Moubarak ? La deuxième hypothèse pourrait s'imposer du fait que ce même 9 mars, des manifestants ont été sévèrement agressés Place Tahrir par des partisans du président déchu... Il est clair que la reprise d'exactions à l'encontre des chrétiens constituerait une grave entrave à une révolution démocratique en Egypte. Le célèbre prêcheur Al Karadoui (d'Al Jazira) avait pourtant au Caire, le 18 février, sous les acclamations, exigé la fin des « maudites querelles » entre musulmans et chrétiens en Egypte...

Des processus de transition fragiles, donc, surtout en Egypte, et un autre encore purement embryonnaire en Libye, même s'il pourrait être le plus radical... En même temps, il faut le reconnaître, des transformations profondes qui semblent garantir l'impossibilité d'un pur et simple retour en arrière.

Cela vaut aussi pour tous les pays où se déroulent des mouvements : sans vouloir faire de politique fiction, le président Saleh sera sans doute obligé, après une longue résistance, à quitter le pouvoir ; le cheikh forcé d'accepter une monarchie constitutionnelle à Barheïn ; le roi Abdallah une évolution beaucoup plus claire en direction d'une monarchie parlementaire en Jordanie, etc. (une révolution éclatera bien sûr un jour aussi en Iran, en Chine, en Syrie, en Algérie...)

En conclusion, quelles sont les urgences qui s'imposent aux citoyens du monde que nous sommes ? Par ordre de priorités :

- arrêter les massacres en Libye en décidant au Conseil de sécurité d'une zone de protection aérienne après avoir eu le courage de reconnaître le Conseil national de transition libyen.
- Secourir les réfugiés en détresse aux frontières et ne pas hésiter à les accueillir si leur retour dans leur pays d'origine est impossible.
- Au lieu de la « petite politique » dans laquelle l'Europe est engluée, une « grande politique » s'offre à elle, précisément grâce à une attitude accueillante vis-à-vis des réfugiés et aussi une politique ambitieuse d'aide à ces démocraties en transition plus ou moins fragile. Le « pacte pour la démocratie et la prospérité » constitue un pas encourageant. Souhaitons que le Conseil européen du 11 mars se montre à la hauteur en l'acceptant et qu'il puisse être accompagné par des efforts complémentaires des Etats membres, dont la France...

En somme, il nous appartient de peser sur nos gouvernements et sur l'UE (la journée du 9 mars montre que ce n'est pas inutile quand on constate que Catherine Ashton n'a pas osé déclarer devant le parlement européen qu'elle reconnaissait – au moins politiquement – le Conseil national libyen...) En pesant sur nos gouvernants, nous pesons sur l'issue de ces processus révolutionnaires pour les aider et éviter la conclusion pessimiste des trois historiens qu'avait réunis *Le Monde* dans son édition des 20-21/02, par exemple celle de Pierre Hassner : « *Je crois, hélas, que la vocation des révolutions, c'est d'être trahies. Les hommes qui savent manifester sont souvent dépassés une fois que la révolution est faite.* » Nous avons

une responsabilité morale – et politique - de veiller à ce que ni les Tunisiens, ni les Egyptiens, ni les Libyens, ni tous les autres ne soient trahis.

Jean-Jacques Pascal